

Note Avenir Pro

Le dispositif « Avenir Pro » s'inscrit dans la droite ligne des contre-réforme des lycées professionnels et de la loi Plein emploi.

Sous couvert d'accompagner les jeunes en dernière année de C.A.P. ou de Baccalauréat Professionnel vers l'emploi et leur permettre une insertion professionnelle rapide, des conseiller-es de France Travail et des Missions Locales interviennent dans les établissements scolaires publics et privés avec pour objectif d'orienter les jeunes scolarisé-es vers les besoins du patronat local et/ou vers les métiers dit « en tension ». Ce dispositif va de pair avec le parcours « « Ambition emploi », où les élèves de la voie professionnelle sans solution après 4 mois, titulaires d'un diplôme ou non, se voient contraint-es de signer un contrat d'engagement jeune (CEJ) conditionné à une inscription à France Travail et soumis.es à 15h d'activités hebdomadaires minimum obligatoires.

Initié à titre expérimental en 2020 et se développant chaque année, « Avenir Pro » concerne aujourd'hui 1050 lycées et 53000 jeunes et doit être généralisé en 2025.

La CGT Pôle Emploi et la CGT Educ'Action dénoncent ces dispositifs qui envoient principalement des enfants des classes populaires vers les postes les moins qualifiés, les moins rémunérateurs et les plus précaires au détriment de leurs poursuites d'études, l'accès à la qualification et à la citoyenneté.

Par ailleurs, financé par le Fonds Social Européen Plus (FSE+), les jeunes qui participent au dispositif « Avenir Pro » se voient contraint.es de remplir un questionnaire (ci-joint) où sont évoquées leur situation sociale, leur santé ou l'origine de leurs parents si né-es dans un pays hors de l'Union Européenne. Tout en s'interrogeant sur son utilisation et sa vocation dans un contexte de contrôle social mais aussi de stigmatisation des personnes étrangères, ce questionnaire n'est, à notre sens, ni adapté à la jeunesse scolarisée, ni légitime.

Par ce message nous informons nos Syndicats et nos Fédérations, et il nous semble opportun que la Confédération puisse s'exprimer publiquement aussi bien sur le fond que sur le fichage réalisé par ce questionnaire.

Fraternellement et Sororalement,

Jacques Vaesken, secrétaire régional CGT Educ'action Bretagne-
jacques.vaesken@wanadoo.fr – 06 33 10 45 06

Guillaume Bourdic, CGT Pôle emploi – guillaume.bourdic@cgt-pole-emploi.fr – 06 70 63 29 33